



**ESPACE ASSOCIATIF
MADAME LE DOZE
53 IMPASEE DE L'ODET
29000 QUIMPER**

Devis **LCN-0001277**
du 11/05/2023
Expiré le 30/06/2023
Type de
commande STANDARD

Vos contacts

Commercial *LAURENT COLIN*
Mobile 06/11/55/91/49
Tél 02/98/42/32/01
Courriel laurent.colin@ouest-bureau.fr

Agence Immeuble Artémis,
Rue Hubertine Auclert
29200 BREST
Logistique 02 99 13 16 60

Ligne	Désignation	Prix unitaire	Quantité (Unité)	Total ligne
	CABINE ACOUSTIQUE SOLO Équipements - Tablette standard - Prise 220V & port RJ45 - Éclairage LED - Ventilation automatique - Détecteur de présence - Pieds ajustables - Prise unique de branchement Dimensions extérieures Hauteur : 219 cm Largeur : 113 cm Profondeur : 103 cm (+6 cm poignée) Spécifications Insonorisation : Catégorie B (- 28,3 dB norme ISO 23351-1) Ventilation : Débit d'air 250 m3/h Tablette : Mélaminé chêne Porte : Verre Securit® 8 mm			
2	Modèle: SOLO	3 990,00	1,00	3 990,00
	Eco-contribution	49,14		49,14

	CABINE ACOUSTIQUE DUO Équipements - Table et assises incluses - 2 prises 220V, RJ45 & 2 USB - Éclairage LED - Ventilation automatique - Détecteur de présence - Pieds ajustables - Prise unique de branchement Dimensions extérieures Hauteur : 219 cm Largeur : 205 cm Profondeur : 103 cm (+6 cm poignée) Spécifications Insonorisation : Catégorie B (- 25,4 dB norme ISO 23351-1) Ventilation : Débit d'air 500 m3/h Table : Mélaminé chêne Portes : Verre Securit® 8 mm Poids : 419,5 Kg (+32 kg banquettes)			
3	Modèle: DUO	7 990,00	1,00	7 990,00
	Eco-contribution	81,27		81,27

Livraison et montage dans vos locaux

	Total des lignes	11 980,00 €
	Particip. Livraison Montage	1 200,00 €
	Ecocontribution	130,41 €
	Hors taxes	13 310,41 €
	Base HT 13 310,41	TVA 20% 2 662,08 €
		Ttc 15 972,49 €

Condition de paiement

ACOMPTE 30% A LA COMMANDE - SOLDE A RECEPTION FACTURE

Bon pour accord le :
Signature & tampon:

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

1 ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute commande emporte adhésion sans réserve à nos conditions générales de vente, nonobstant toute stipulation contraire figurant dans les conditions générales d'achat de nos clients.

2 DÉLAIS DE LIVRAISON OU D'EXÉCUTION

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et les retards éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise, ou de réclamer des dommages et intérêts. La non mise à disposition en temps utile des locaux par l'acheteur ou toutes autres charges de travail empêchant le vendeur d'exécuter ou de livrer la commande entraînera un nouveau délai de livraison. Ce nouveau délai sera fonction de la charge du service de montage ou de livraison, une nouvelle date sera convenue. Pour le cas où les monteurs ou livreurs du livreur se présenteraient pour exécution et ne pourraient mener à bonne fin leur travail du fait que l'acheteur ne serait pas en mesure de les recevoir ou que celui-ci n'ait pas prévenu le vendeur au moins 48 heures avant la livraison de ce contretemps, les frais du temps passé et des transports inutiles seront facturés à l'acheteur.

3- PRIX DE VENTE

Les marchandises sont facturées sur la base des tarifs en vigueur au jour de la livraison.

Les prix servant de base aux facturations sont des prix unitaires, nets, hors taxes. Les prestations de livraison et montage viendront se rajouter en sus, telles que définies sur le devis. A compter du 01 mai 2013, une ECO-CONTRIBUTION viendra se rajouter à nos prix de vente conformément à la Loi n°2012-1509 du 29 décembre 2012 de Finances pour 2013 dont l'article 20 modifie l'article L541-10 et suivants du Code de l'Environnement et de l'article 266 et suivants du Code des Douanes.

4- ÉTUDES ET PROJETS

Nos plans, devis et maquettes, sont la propriété exclusive du vendeur. Leur copie, reproduction, divulgation, communication à des tiers est interdite, sauf autorisation écrite de la part du vendeur et ce même après la livraison, exécution de la commande et mise en place du matériel. Toute contravention à cet égard serait passible de dommages et intérêts. En outre, tout projet, comportant plans, maquettes ainsi que devis descriptif détaillé qui ne serait suivi d'aucune commande au-delà de 90 jours donnera droit en faveur du fournisseur à une indemnité égale à 3% (trois pour cent) du montant du devis. Passés ces 90 jours, le refus de la commande est tacite, ce qui entraîne le versement de l'indemnité décrite précédemment. Nos devis sont adressés au client en double exemplaire, ledit client devra pour acceptation de celui-ci nous en retourner un exemplaire dûment approuvé et signé.

5- MODALITÉS DE PAIEMENT

Nos factures sont payables à notre siège administratif, comptant, à réception de facture.

Des conditions particulières de règlement, mentionnées sur la facture, peuvent être appliquées.

Toutefois, en ce cas, aucun escompte ne sera accordé pour règlement anticipé. Tout paiement différé entraînera l'application d'une pénalité s'élevant à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur. Le non-paiement d'une seule échéance ou le défaut quelconque d'une obligation incombant au client rend immédiatement exigible le paiement du solde des comptes en cours. Il autorise le fournisseur à surseoir à de nouvelles livraisons ou prestations.

Le client s'interdit de prendre motif d'une réclamation contre le vendeur pour différer le règlement d'une échéance en tout ou partie, ou pour apporter une compensation. Dans le cas de retard de livraison imputable au Client, la facturation interviendra à la date de livraison initialement prévue, et les conditions de paiement prévues s'appliqueront. Dans cette hypothèse, les frais de stockage et autres surcoûts liés à ce retard de livraison pourront être facturés séparément. Si l'installation ne peut être effectuée immédiatement et la zone de stockage fournie par nos Clients est inadéquate, impliquant une manutention excessive, des frais pourront être facturés.

6- RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Par dérogation expresse aux dispositions de l'article 1583 du code civil, le vendeur reste propriétaire des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral de leur prix dû en vertu du présent contrat nonobstant le transfert des risques de la marchandise à l'acheteur. L'acheteur s'interdit de donner la marchandise en gage, ni de la vendre ou de la transférer à titre de garantie. En cas de saisie, l'acheteur s'engage à aviser sans retard le vendeur. A défaut de règlement par l'acheteur à une échéance quelconque, le contrat sera résilié de plein droit sur simple lettre recommandée du vendeur et sans autre formalité. D'ores et déjà, si une telle éventualité venait à se produire, l'acheteur autorise sans restriction le vendeur à reprendre le matériel.

CONDITIONS DE VENTE - Toutes contestations pour quelque cause que ce soit, sont de la compétence des Tribunaux du siège social du vendeur auxquels il est fait attribution exclusive.

7- RETOUR

Nous n'acceptons aucun retour de marchandises, sans accord préalable écrit de la Direction Générale et jamais en port dû. Les retours non autorisés ne peuvent en aucun cas retarder le paiement de nos factures à l'échéance convenue. Le numéro de facture des articles rendus devra nous être communiqué.

8- CONDITIONS DE GARANTIE DES FOURNITURES ET PRODUITS

La garantie est exclusivement limitée au seul remplacement de la marchandise reconnue défectueuse par le fournisseur. En aucun cas, notre société ne pourra être tenue responsable des dommages corporels ou matériels que quelque nature qu'ils soient qui pourraient être la conséquence directe ou indirecte d'une mauvaise adaptation du produit ou de son utilisation défectueuse. Nous recommandons aux utilisateurs, avant de mettre le produit en œuvre, de s'assurer qu'il convient exactement à l'emploi envisagé en procédant au besoin à des essais préliminaires, ce qui serait de nature à les prémunir à l'encontre des responsabilités et des risques qui leur incombent.

9- CONDITIONS DE GARANTIE DES MATÉRIELS

DURÉE : Sauf stipulation contraire, la garantie accordée par le fournisseur est d'une durée de 6 mois pour les matériels vendus à l'état neuf.

PRISE D'EFFET La garantie commence à compter de la date de livraison du matériel.

LIMITES : La garantie est exclusivement limitée aux échanges de pièces détachées ou sous-ensemble dont la défectuosité est reconnue « d'origine » ou de « fabrication ». Les frais de main-d'œuvre relatifs aux opérations de remplacement de ces pièces détachées ou sous-ensemble demeurant à la charge du fournisseur.

EXCLUSIONS :

- Tous les frais de déplacement.

- Tous les frais occasionnés par des défauts imputables à une utilisation non conforme aux recommandations du fournisseur, à une mauvaise manipulation ou à une négligence de la part des utilisateurs.

10- ÉLECTION DE DOMICILE ET DE JURIDICTION

L'élection de domicile est faite par le vendeur à son siège social. En cas de contestation relative à l'exécution d'un contrat de vente ou au paiement du prix ainsi qu'en cas d'interprétation ou d'exécution des clauses et conditions ci-dessus indiquées, le Tribunal du Siège Social du vendeur sera seul compétent nonobstant toute clause attributive de compétence pouvant le cas échéant, figurer sur les papiers commerciaux du client. Nos traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

**ESAT du Cap Sizun**

Z.I. de Lanéon
29790 PONT-CROIX
Tél. 02 98 70 45 30
esatcapsizun@kanarmor.fr

SIRET 777 536 889 00309
APE 8810C aide par le travail
FINESSE : 29 000 5560
TVA intra-communautaire FR75 777536889

www.kanarmor.fr/ateliers

INTERLOCUTEUR TECHNIQUE : KEROUEDAN Yoann

TELEPHONE : 02 98 70 45 30

Email : menuiserie@kanarmor.fr

Menuiserie

Devis n° D2325009 du 11/05/23

Email : animation@espaceassociatif.bzh

ESPACE ASSOCIATIF

1 ALLEE MGR J R CALLOCH

29000 QUIMPER

Tél. Client : 02.98.52.33.00

Tél. Client :

Descriptif et prix	Quantités	Px Unit.	Montant HT	TVA
Table de pique-nique non lasurée de 2,0 m de longueur	2,00	491,666	983,33	20
Banc de jardin 2.0m, dossier 2 lames, non lasuré.	2,00	172,500	345,00	20
Livraison Quimper	1,00	50,000	50,00	20

Total HT	1 378,33
Total TVA	275,67
Total TTC	1 654,00

Validité du devis : les prix figurant sur le devis sont établis aux conditions économiques et fiscales de sa date de rédaction.
Ils sont fermes et non révisables pour une période de deux mois.
L'accord sur le document vaut acceptation des présentes Conditions Générales de Vente dont le client reconnaît avoir pris connaissance et les accepter sans réserves.

Si ce devis vous convient, merci de nous retourner un exemplaire signé

Bon pour accord

(Nom, prénom et signature précédés de la mention << lu et approuvé >>)

ESAT du CAP SIZUN
Association KAN AR MOR
Z.I. de Lanéon
29790 PONT CROIX
02 98 70 45 30
esatcapsizun@kanarmor.fr

ESAT
29833 CARHAIX cedex
02 98 99 35 35

ESAT
29100 DOUARNENEZ
02 98 92 16 51

ESAT
29790 PONT-CROIX
02 98 70 45 30

ESAT
29000 QUIMPER
02 98 94 65 50

ESAT TY HENT GLAZ
29000 QUIMPER
02 98 90 73 10

ADC
SIRET 777 536 889 00309
29100 DOUARNENEZ
02 98 74 61 98